Voie de découverte, vers le sommet de l'Aigoual

Découverte du territoire

Située au cœur du Parc national des Cévennes et de la forêt domaniale de l'Aigoual, la station multi-saisons de Prat Peyrot s'inscrit dans un cadre naturel préservé. Unique station de sports d'hiver du Gard, elle constitue un lieu privilégié pour pratiquer les activités de pleine nature, hiver comme été.

Le Pôle Nature - 4 saisons

Le Pôle nature 4 saisons du massif de l'Aigoual propose un espace d'activités de pleine nature en toutes saisons, au cœur du Parc national des Cévennes et dominé par le sommet mythique du Mont Aigoual (1567m). Des grands causses aux monts et vallées cévenoles, la diversité des paysages et la richesse de sa faune et flore témoignent de l'équilibre entre activités humaines et milieux préservés.
À pied, à cheval, à VTT, en courant, en raquette ou en course d'orientation, un réseau de plusieurs centaines de kilomètres de sentiers et de chemins a été aménagé et balisé pour répondre au plus grand nombre de pratiquants. Le Pôle nature propose plusieurs circuits raquette, des boucles VTT, trail estival/hivernal, sentiers d'interprétation, parcours géocache et course d'orientation (à venir).

Hébergement et restauration

Le territoire offre de nombreuses possibilités d'hébergements (gîtes et meublés, chambres d'hôtes, hôtels, campings et centres de vacances). Enfin, des snacks et restaurants sont présents sur le massif.
Contactez l'Office de Tourisme pour plus d'informations.
www.causses-aigoual-cevennes.org / 04 67 82 64 67 / 04 67 64 82 15

Comment venir

Le réseau départemental Edgard mis en place par le Département du Gard permet à chacun de se déplacer facilement dans le département en privilégiant les transports en commun pour 1.50 € le trajet. Alors, n'hésitez pas à emprunter les lignes régulières D40, D42 et CCC8. Les arrêts de car situés à proximité des sentiers sont mentionnés sur la carte. Pour tout savoir contacter le 0810 33 42 73 ou rendez-vous sur le site internet : www.edgard-transport.fr

REMERCIEMENTS

Aux associations et institutions locales pour leur participation active.

INFORMATIONS PRATIQUES

Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes
Maison de l'Aigoual - Parc National des Cévennes
Col de la Serreyrède
tél. 04 67 82 64 67
Maison de Pays - Valleraugue
tél. 04 67 64 82 15
www.causses-aigoual-cevennes.org
www.cevennes-parcnational.fr

Station de sports d'hiver de Prat Peyrot
tél. 04 67 73 19 80 (billetterie)
www.pratpeyrot.fr

Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard
tél. 04 66 36 96 30
www.tourismegard.com

Appel d'Urgence Européen
S.O.S 112

Météo France
tél. 08 99 71 02 30 (1,35€ appel + 0,34€ min)

POUR COMPLÉTER VOS BALADES GARDOISES

Le topo-guide ***Le Gard à pied***, les carto-guides de la collection ***Espaces Naturels Gardois*** sont disponibles dans les offices de tourisme.
Les cartes IGN ***Top25 - 2641ET, 2641OT, 2740ET et 2741ET*** sont disponibles dans le commerce.

Faites-nous part de vos remarques sur ce document : défauts de balisage ou autres.
Préparer votre prochaine escapade dans le Gard
www.tourismegard.com - onglet « Bouger »

Conception et réalisation : MOGOMA / Coordination : Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes / Crédits Photos : Michel Monnot

RANDO FICHE RAQUETTE
Espaces Naturels Gardois

Massif de l'Aigoual en Cévennes

PÔLE NATURE 4 SAISONS

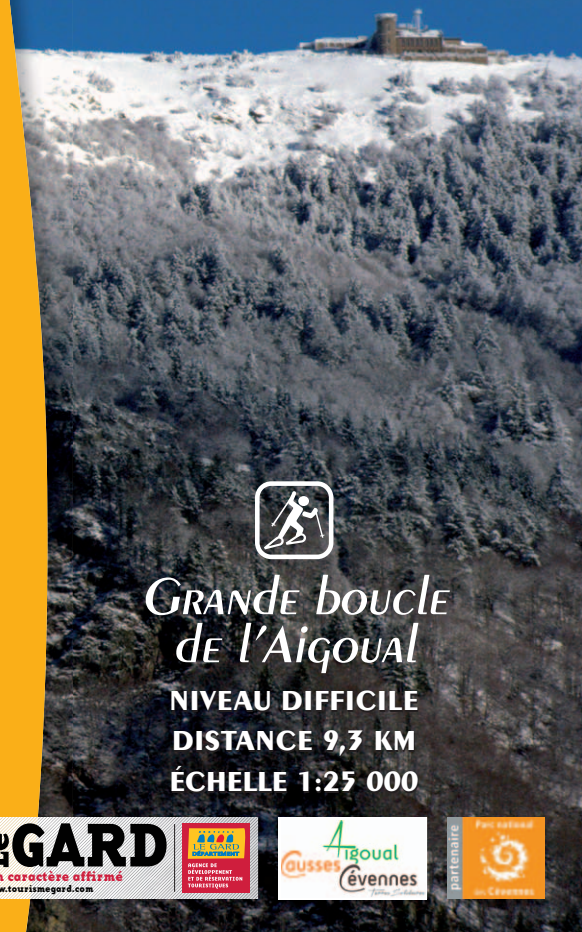

Grande boucle de l'Aigoual

NIVEAU DIFFICILE
DISTANCE 9,3 KM
ÉCHELLE 1:25 000

Grande boucle de l'Aigoual

Ambiance feutrée en forêt et beaux panoramas par temps clairs pour cette randonnée autour du Mont Aigoual, en passant par la voie de découverte Les Balcons de l'Aigoual.

- **DISTANCE : 9,3 km**
- **DÉNIVELÉ + : 254 m**
- **DURÉE : 4 h 30**
- **NIVEAU : difficile**

Départ de **PRAT PEYROT**, à proximité du centre de la station, suivre la direction **POINT SUBLIME** en passant par **Stèle de C. Flahault, Valat de la Dauphine, Muraille de Volpellière**. Du **POINT SUBLIME**, suivre ensuite **Coupe Feu**, puis **MONT AIGOUAL** par **Belvédère**, **Menhir de Trépaloup**. Retour par la direction **PRAT PEYROT** par les carrefours **Sommet**, **Parking**, **Balcons de l'Aigoual – Carrefour**, **Les Antennes**, **LA DRAILHE** et **Draille du Calcadis**.
Recommandations : *En cas de météo défavorable (vents forts, congères), il est déconseillé de se rendre au Mont Aigoual. Soyez vigilants !*

À VOIR

- Le menhir de Trépaloup.
- La voie de découverte « Les Balcons de l'Aigoual », itinéraire de balade avec haltes paysagères et d'informations.
- Espace de Course d'Orientation (FFCO) et trail hivernal.
- La Stèle de Charles Flahault.
- Le panorama au sommet de l'Aigoual.
- Le panorama du Point Sublime.
- La draille de Prat Peyrot au Mont Aigoual.

À SAVOIR

Agropastoralisme et agrotourisme : Depuis des millénaires, une forme d'élevage particulière façonne les paysages des Causses et des Cévennes : l'agropastoralisme méditerranéen, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il se caractérise par des troupeaux transhumants ou sédentaires, déployés sur de grands espaces. Ainsi, plusieurs types d'élevages cohabitent sur le territoire : ovins lait, ovins viande, bovins viande, et caprin. Aujourd'hui, du fait du reboisement progressif, des évolutions sociétales et économiques, ces activités agricoles ont diminué sur le massif de l'Aigoual. Cette situation incite les agriculteurs à diversifier leurs activités et à se tourner vers l'agrotourisme, en proposant la vente de produits à la ferme et/ou l'accueil touristique.

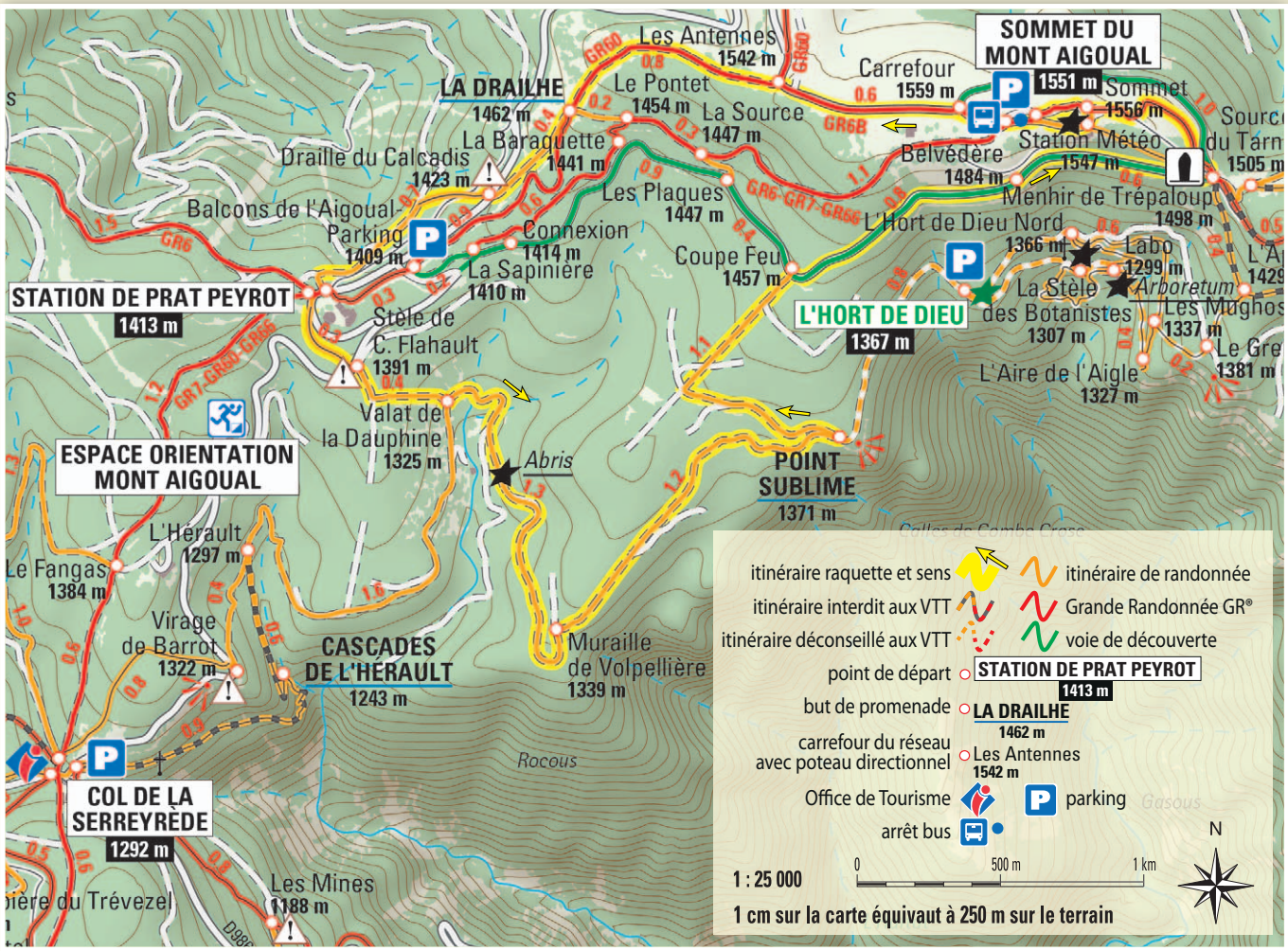

Signalétique et balisage

Poteau directionnel du Parc National des Cévennes

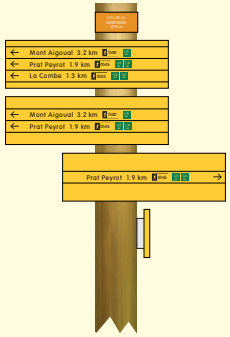

Poteau directionnel du Département du Gard

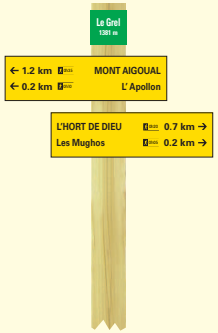

Jalon de balisage

Conseils aux usagers

- **A l'exception du parcours d'initiation «Tour de la Sapinière», le balisage des itinéraires est multi-activités, il n'y a pas de balisage spécifique à la raquette. La présente fiche-parcours est donc essentielle pour se repérer.**
- Certains parcours suivent des portions de pistes de ski nordique : merci de respecter cette activité et de ne pas marcher dans les traces des skieurs.
- Tout itinéraire est emprunté sous la responsabilité du randonneur à ses risques et périls, les itinéraires n'étant pas surveillés.
- Choisissez votre parcours en fonction de votre état de forme et des conditions météo.
- Les vents violents peuvent créer des congères. Restez vigilants.
- Évitez de randonner seul. Informez votre entourage de votre parcours.
- En plus des raquettes, équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements chauds. Vérifiez l'état de votre matériel.
- Pensez à vous alimenter, à vous hydrater, à vous protéger du froid et du soleil.
- Certains passages s'effectuent en propriété privée, merci de les respecter. Pour votre sécurité, restez sur les sentiers balisés.
- Si vous vous promenez avec votre chien, il doit être tenu en laisse. Soyez respectueux des itinéraires en évitant de laisser toute déjection canine sur les sentiers et leurs abords. Merci de votre compréhension.
- La stabilité du manteau neigeux peut être très variable, renseignez-vous sur le risque d'avalanches auprès du service des pistes de Prat-Peyrot et respectez les consignes de sécurité.

Règlementation Parc national

- Le Parc national des Cévennes est un territoire d'accès libre et ouvert à tous ; c'est aussi un territoire exceptionnel et, de ce fait, protégé par une réglementation spécifique qui s'applique dans le cœur du Parc.

Voir panneaux Info Parc, et sur le site www.cevennes-parcnational.fr